

Soutien aux pères victimes de violence en couple et à la relation avec leurs enfants

Sergue Guinot, psychologue et directeur de Pharos-Genève, met en avant le soutien apporté par l'association aux pères victimes de violence conjugale.

A partir des années 1960, le rôle des pères au sein de la famille a considérablement évolué en passant d'un modèle autoritaire et garant de la situation financière de la famille à un modèle «nouveaux pères» où ceux-ci vont s'engager, s'impliquer et se responsabiliser dans les tâches domestiques et surtout être actifs et acteurs dans l'éducation, les soins et le bien-être émotionnel de leurs enfants. Ces changements ont entraîné une transformation des dynamiques familiales, des relations en couple, de la famille, et ainsi apporté un épanouissement et un équilibre psychologique aux enfants.

Les différentes études ont relevé et démontré que l'implication des pères dans la vie de leurs enfants est non seulement fondamentale pour leur développement affectif, émotionnel, social et cognitif, mais qu'une relation proche et régulière est aussi le garant et la condition d'un développement équilibré, confiant et sûr des enfants. Les pères se sont, dès lors, retrouvés être une figure d'attachement psychologique sûre pour leurs enfants, reconnue et indispensable. Ces transformations offrent ainsi la possibilité aux enfants d'avoir des relations familiales plus équilibrées avec leurs deux parents.

A Pharos-Genève, association qui soutient et accompagne psychologiquement et socialement les hommes victimes de violence en couple, nous rencontrons des pères dont la relation avec leurs enfants est mise à mal à cause de la situation de violence dans le couple. Malgré l'évolution du rôle des pères dans les nouvelles dynamiques familiales, les instances de soutien à la séparation ainsi qu'à la protection de l'enfance peinent à en prendre la mesure.

Les pères se sont, dès lors, retrouvés être une figure d'attachement psychologique sûre pour leurs enfants, reconnue et indispensable

Lors d'une séparation, les pères rencontrent des obstacles supplémentaires dans les procédures de garde, ainsi que du droit de visite de leurs enfants; ce qui complique considérablement le maintien de la relation père-enfant. Les préjugés jouent en faveur de la mère, et ce, même dans les situations où la violence est le fait de celle-ci. Cela peut exacerber pour les enfants le traumatisme déjà subi d'avoir été exposé à la violence du couple et ensuite celui d'être privés des facteurs de protection que les pères ont pu mettre en place lorsqu'ils étaient sous le même toit face aux violences de la part de leur mère.

Cet impact est encore plus fort lorsque les enfants sont séparés soudainement de leur père et souvent pendant de longs mois avec comme conséquence d'être isolés et potentiellement de se retrouver dans un conflit de loyauté majeur.

Pour rappel, à Genève, lorsqu'un homme subit de la violence conjugale, c'est à lui de quitter le domicile familial aussi surprenant que cela puisse paraître. Cela se passe toujours de manière soudaine, sans que personne ne se soucie de son logement. Puis, des évaluations se mettent en place pendant de longs mois où, d'une part les agissements de la mère sont difficilement entendables comme étant de la violence, et d'autre part pendant lesquels pères et enfants ne sont plus en contact ou de manière très ponctuelle et encadrée. La garde alternée est la piste juridique actuellement préconisée pour maintenir les liens affectifs et d'attachement en place avec le père. Il est fondamental d'éviter la marginalisation du père et de maintenir son soutien en termes de facteurs de protection auprès des enfants. L'évolution des pratiques demeure néanmoins très (trop) lente.

Pour les contacter

Pharos-Genève
40 Rue du Stand
1204 Genève
022 736 13 13
pharos-geneve.ch



Photo © Pharos-Genève

Un des défis majeurs pour Pharos-Genève est la nécessité de continuer de manière active et pro-active à faire évoluer les préjugés et les représentations sur le genre et les rôles des pères et des mères qu'ont aujourd'hui encore les professionnel·les, et ce, dans l'intérêt premier des enfants.

Sergue Guinot,
Psychologue et directeur
Pharos-Genève